

**Avis**

**relatif à l'agrément de dispositifs de traitement des eaux usées domestiques  
 et fiche technique correspondante**

Numéro d'avis : 2025-CERIB-008

Date de l'avis : 17 octobre 2025

En application de l'article 7 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO<sub>5</sub> et après évaluation, le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton agréé les dispositifs de traitement suivants :

<b>Titulaire de l'agrément</b>	<b>Tricel</b> Ballyspillane Industrial Estate, Killarney, Co Kerry, Irlande				
<b>Dénomination commerciale</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 4</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 4 Sortie haute</b>	<b>Tricel FILTRO 5</b>	<b>Tricel FILTRO 5 Sortie haute</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 7</b>
<b>Capacité de traitement</b>	4 Équivalents-Habitants		5 Équivalents-Habitants		7 Équivalents-Habitants
<b>Numéro national d'agrément</b>	<b>2024-009-ext01</b>	<b>2024-011-ext01</b>	<b>2024-009</b>	<b>2024-011</b>	<b>2024-009-ext02</b>
<b>Historique</b>	Modèle extrapolé en 2024	Modèle extrapolé en 2024	Modèle de référence agréé en 2024	Modèle de référence agréé en 2024	Modèle extrapolé en 2024

<b>Titulaire de l'agrément</b>	<b>Tricel</b> Ballyspillane Industrial Estate, Killarney, Co Kerry, Irlande				
<b>Dénomination commerciale</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 7 Sortie haute</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 10</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 10 Sortie haute</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 12</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 12 Sortie haute</b>
<b>Capacité de traitement</b>	7 Équivalents-Habitants	10 Équivalents-Habitants		12 Équivalents-Habitants	
<b>Numéro national d'agrément</b>	<b>2024-011-ext02</b>	<b>2024-009-ext03</b>	<b>2024-011-ext03</b>	<b>2024-009-ext04</b>	<b>2024-011-ext04</b>
<b>Historique</b>	Modèle extrapolé en 2024	Modèle extrapolé en 2024	Modèle extrapolé en 2024	Modèle extrapolé en 2024	Modèle extrapolé en 2024

<b>Titulaire de l'agrément</b>	<b>Tricel</b> Ballyspillane Industrial Estate, Killarney, Co Kerry, Irlande			
<b>Dénomination commerciale</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 15</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 15 Sortie haute</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 18</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 18 Sortie haute</b>
<b>Capacité de traitement</b>	15 Équivalents-Habitants		18 Équivalents-Habitants	
<b>Numéro national d'agrément</b>	<b>2024-009-ext05</b>	<b>2024-011-ext05</b>	<b>2024-009-ext06</b>	<b>2024-011-ext06</b>
<b>Historique</b>	Modèle extrapolé en 2024	Modèle extrapolé en 2024	Modèle extrapolé en 2024	Modèle extrapolé en 2024

Cet avis annule et remplace l'avis 2024-CERIB-006 du 15/10/2024 publié sur le portail interministériel de l'assainissement non collectif à l'adresse : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>.

La fiche technique descriptive correspondante est présentée en annexe. Elle porte seulement sur le traitement des eaux usées. Elle ne porte ni sur la collecte, ni sur le transport, ni sur l'évacuation des eaux usées.

Le guide d'utilisation (*Tricel FILTRO et Tricel FILTRO Sortie haute, Guide d'utilisation et d'installation*, 17 octobre 2025, 79 pages) est disponible auprès du titulaire de l'agrément et sur le portail interministériel de l'assainissement non collectif à l'adresse : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>.

## ANNEXE

### Fiche technique descriptive associée aux dispositifs de traitement agréés *Tricel FILTRO 5 et Tricel FILTRO 5 Sortie haute* et à la gamme de dispositifs de traitement agréés *Tricel FILTRO et Tricel FILTRO Sortie haute*, modèles 4, 7, 10, 12, 15 et 18

REFERENCES NORMALISATION ET REGLEMENTATION	
<b>Références réglementaires et normatives</b>	Arrêté du 7 septembre 2009 modifié Annexe ZA de la norme NF EN 12566-3+A2
<b>Type de procédure</b>	Simplifiée selon l'annexe 3 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié
<b>Organisme notifié chargé de l'évaluation de l'agrément</b>	Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton

SYNTHÈSE DU FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS	
<b>Technologie de traitement</b>	Filtres compacts à fibre de coco alimentés au fil de l'eau
<b>Description (nombre et fonction) des cuves / compartiments</b>	<p>Tricel FILTRO 4 à 15 et Tricel FILTRO 4 à 15 Sortie haute :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 cuve à 2 compartiments</li> <li>- Fosse toutes eaux</li> <li>- Filtre</li> </ul> <p>Tricel FILTRO 18 et Tricel FILTRO 18 Sortie haute :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2 cuves à 1 compartiment</li> <li>- Fosse toutes eaux</li> <li>- Filtre</li> </ul>
<b>Liste des principaux équipements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- préfiltre dans la fosse toutes eaux</li> <li>- média filtrant (fibre de coco) dans le filtre</li> <li>- système de distribution dans le filtre</li> </ul> <p>Tricel FILTRO Sortie haute :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pompe de relevage intégrée</li> <li>- alarme</li> </ul>

La périodicité de la vidange de ces dispositifs de traitement doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues correspondant à un remplissage au plus égal à 50 % du volume utile de la fosse toutes eaux (voir la hauteur maximum de remplissage de boue avant extraction dans le tableau suivant). Les fréquences de vidanges théoriques à charge nominale indiquées dans le tableau suivant sont données à titre indicatif. Seul le remplissage à la hauteur indiquée doit déclencher la vidange.

Les dispositifs de traitement sont ventilés par une entrée d'air constituée par la canalisation d'amenée des eaux usées qui est prolongée jusqu'à l'air libre au-dessus du toit de l'habitation. L'extraction des gaz des dispositifs de traitement est assurée par une canalisation rattachée au-dessus du faîçage du toit de l'habitation avec un extracteur.

Ces dispositifs peuvent être installés pour des résidences secondaires.

L'évacuation des eaux usées traitées se fait conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié précité (évacuation prioritairement réalisée par infiltration dans le sol ou irrigation souterraine des végétaux et, en cas d'impossibilité démontrée, par rejet vers le milieu hydraulique superficiel).

Les performances épuratoires concernant les paramètres microbiologiques n'ont pas été mesurées.

Des prescriptions techniques pourront être fixées par le préfet en application de l'article L. 1311-2 du code de la santé publique ou par le maire en application de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, lorsque des usages sensibles, tels que la conchyliculture, la cressiculture, la pêche à pied, le prélèvement en vue de la consommation humaine ou la baignade existent à proximité du rejet.

Les charges organiques pouvant être traitées par ces dispositifs peuvent aller jusqu'aux capacités de traitement présentées dans le tableau suivant.



SYNTHÈSE DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS							
<b>Dénomination commerciale</b>		<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 12</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 12 Sortie haute</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 15</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 15 Sortie haute</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 18</b>	<b>Gamme Tricel FILTRO modèle 18 Sortie haute</b>
<b>Capacité de traitement</b>		12 EH		15 EH		18 EH	
<b>Numéro national d'agrément</b>		<b>2024-009-ext04</b>	<b>2024-011-ext04</b>	<b>2024-009-ext05</b>	<b>2024-011-ext05</b>	<b>2024-009-ext06</b>	<b>2024-011-ext06</b>
<b>Cuve(s)</b>	<b>Nombre</b>	1		1		2	
	<b>Forme</b>	cylindrique à axe horizontal					
	<b>Matériau</b>	polyester renforcé de fibres de verre					
<b>Fosse toutes eaux</b>	<b>Modèle</b>	-		-		<i>Ou bien</i>	
	<b>Hauteur utile (cm)</b>	142	142	142	142	140	140
	<b>Volume utile (m<sup>3</sup>)</b>	6,60		6,90		8,12	9,93
	<b>Surface utile (m<sup>2</sup>)</b>	3,05		3,19		4,18	5,13
	<b>Hauteur maximum de remplissage de boue avant extraction (cm)</b>	74		74		74	74
	<b>Fréquence de vidange théorique à charge nominale (mois)</b>	22		18		17	22
<b>Filtre</b>	<b>Hauteur utile du média (cm)</b>	102		102		102	
	<b>Hauteur utile du fil d'eau d'entrée (cm)</b>	142	142	142	142	148	148
	<b>Surface utile (m<sup>2</sup>)</b>	2,49		3,60		3,99	
	<b>Débit déclaré (L/min) de la pompe de relevage pour une hauteur donnée (m)</b>	-	100 à 5 m	-	100 à 5 m	-	100 à 5 m
SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS							
<b>Hauteur maximale de remblai autorisée au-dessus de la cuve (cm)</b> (hauteur au-dessus de la génératrice supérieure)		81		81		81	
<b>Mise en œuvre possible en présence de nappe phréatique</b>		oui	oui	oui	oui	oui	oui